

AVIS DE PUBLICITE – MANIFESTATION D’INTERET SPONTANEE

APPEL A CANDIDATURE - COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR -SUR-TINEE

EDF PETITE HYDRO – AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BANCAIRON-LA COURBAISSE

Convention d’occupation temporaire du domaine public hydroélectrique concédé à EDF

(article L.2122-1 et suivantes du code général de la propriété des personnes publiques)

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d’intérêt d’une entreprise ayant fait une proposition d’occupation d’un emplacement du domaine public hydroélectrique pour l’exercice d’une activité économique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à l’entreprise ayant manifesté son intérêt une convention d’occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d’occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Publié le	27/01/2025
Durée de mise en ligne de l’avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des propositions	27/02/2025
Concession hydroélectrique concernée	Concession hydroélectrique de BANCAIRON et de LA COURBAISSE
Lieu	Commune : SAINT-SAUVEUR-SUR-TINEE (06 420) Lieu-dit : Vignalet Désignation cadastrale de l’emprise mise à disposition : Parcelle cadastrée section C numéro 1330
Objet de l’occupation – Activité(s) pouvant être exercée(s)	Apiculture (environ 20 ruches)
Caractéristiques essentielles / particularité de l’emplacement	<ul style="list-style-type: none"> • RAS
Restrictions	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité absolue des besoins et des activités du concessionnaire ; • Respect de la réglementation en vigueur et future relative aux activités autorisées ; • Orientation des ruches vers le vallon et non vers le chemin, et ce pour réduire le risque de piqûres d’abeilles ; • Déplacement des ruches (retrait) le temps du chantier en cas de travaux et ce pour réduire le risque de piqûres d’abeilles.
Type d’autorisation délivrée	Convention d’occupation temporaire du domaine public concédé, à caractère précaire et révocable, non constitutive de droits réels
Durée de la convention d’occupation temporaire	Pour une durée de 5 ans à partir de la date de signature de la convention
Conditions financières à la charge du demandeur (redevance)	Convention d’occupation temporaire accordée à titre gratuit, eu égard à la participation à la conservation du domaine public
Conditions générales d’attribution/ critères de sélection	L’ensemble des installations et des activités proposées devront répondre aux critères de sécurité et aux législations en vigueur. Le candidat est invité à fournir un dossier avant la date limite mentionnée ci-dessus et comprenant notamment :

	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une présentation de la structure candidate comprenant des renseignements d'ordre juridique, économiques et financiers (ex : statut juridique de la structure, un extrait KBis de moins de 3 mois, la qualité du représentant de la structure) 2. Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une activité existante, les comptes annuels certifiés des 3 derniers exercices clos, et le business plan de l'activité projetée ○ Une nouvelle activité, le business plan avec projection financière et l'attestation bancaire de suivi de l'activité 3. Une présentation de l'activité projetée et des aménagements nécessaires à l'exercice des activités (accompagné de plans et de visuels) et la justification de la compatibilité ou des interférences avec les ouvrages hydrauliques ; 4. L'identification précise des travaux préalables nécessaires à la mise en place de l'activité et des aménagements nécessaires, le cas échéant 5. Les moyens humains et techniques mis en œuvre pour l'exercice des activités envisagées ; 6. Toute information complémentaire que le candidat juge utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier et la mise en perspective des conditions d'exploitation. <p>Les demandes seront analysées par EDF au regard des critères d'appréciation d'égale importance suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Compatibilité du projet avec la sûreté des ouvrages hydrauliques et l'exploitation hydroélectrique de la retenue 2. Compatibilité avec la sécurité des biens et des personnes 3. Adaptation du projet au contexte local
<p>Dépôt des candidatures</p>	<p>Le dossier sera à envoyer :</p> <p>Sous pli, par voie postale, à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">EDF Petite Hydro Madame VU HONG Technopole Nice Meridia - Immeuble The Crown - Bâtiment B 21, avenue Simone Veil 06000 NICE</p> <p>Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes : « CONFIDENTIEL - NE PAS OUVRIR » avec la référence « Candidature COT BANCAIRON-LA COURBAISSE »</p> <p>Ou par voie électronique à l'adresse suivante : lucie.vu-hong@edf.fr</p>
<p>Personne à contacter pour renseignement</p>	<p>Madame VU-HONG Lucie (EDF Petite Hydro) Tel : 06 66 26 40 57 Mail : lucie.vu-hong@edf.fr</p>